



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Direction Nationale de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) informe le peuple de Guinée et l'opinion internationale que la junte guinéenne multiplie les actes de harcèlement à l'encontre de son leader, Cellou Dalein Diallo. **Elle vient de prendre la décision de révoquer son passeport ordinaire, qui comportait les visas de plusieurs pays européens et nord-américains, dont les États-Unis.**

Ce lundi 21 septembre 2026, Cellou Dalein Diallo devait se rendre à New York pour participer, comme il le fait depuis plusieurs années, à des réunions de haut niveau organisées en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies et auxquelles il est invité.

Après avoir accompli toutes les formalités et reçu sa carte d'embarquement, la compagnie Ethiopian Airlines qu'il devait emprunter lui a notifié, à la dernière minute, que les autorités américaines, à la réception de la copie de son passeport et de son visa, l'ont informée que le passeport avait été révoqué par les autorités émettrices et qu'en conséquence, la compagnie n'était pas autorisée à l'embarquer.

La Direction Nationale de l'UFDG exprime sa vive indignation et condamne avec la dernière énergie cette violation des droits élémentaires de son Président. Cette volonté de dénier à Cellou Dalein Diallo ses droits fondamentaux ne date pas d'hier. L'opinion a été largement informée des spoliations et des diffamations dont il a été l'objet ainsi que des manœuvres utilisées par la junte pour l'empêcher de se faire enrôler sur le fichier électoral guinéen, à l'effet de le priver de son droit de participer à toute élection organisée en Guinée.

La longue suspension et, finalement, la dissolution de l'UFDG s'inscrivent dans la même dynamique d'exclusion du Parti et de son Président. Cette volonté de Mamadi Doumbouya de priver ses adversaires politiques de l'exercice de leurs droits et libertés est une illustration éloquente de la dérive de son régime, qui vient de franchir un palier supplémentaire dans son ambition d'assujettir le peuple de Guinée et d'exercer un droit de vie et de mort sur les citoyens guinéens. **La haine et l'hostilité de Mamadi Doumbouya à l'endroit du Président de l'UFDG sont tellement fortes que nul ne serait surpris si, demain, il prenait un acte pour déchoir Cellou Dalein Diallo de sa nationalité guinéenne ou faisait lancer un mandat d'arrêt international contre lui.**

Il est demandé à tous les Guinéens épris de justice, de liberté et de démocratie de rester mobilisés pour la suite à donner à cette autre flagrante violation de ces valeurs.

Unis et solidaires, nous vaincrons.

Conakry, le 21 septembre 2026

La Direction Nationale de l'UFDG